

## EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

### 2019 une année charnière !

La fin d'année aura été marquée par une révolte du peuple. La majorité silencieuse a exprimé un « ras-le-bol » et un désespoir profond envers ses élites dirigeantes. Comparée par certains à Mai 68 ou par d'autres à la Révolution de 1789, on peut aussi parler de la jaquerie de 1352 où les paysans se sont soulevés face à une noblesse sourde aux problèmes de son peuple.

Il est dommageable qu'il ait fallu des morts, de nombreux blessés, des saccages, que nous déplorons, pour que nos dirigeants décident d'agir.

En zone urbaine et péri-urbaine, le problème du coût du logement impacte de façon problématique le budget des ménages et donc leur pouvoir d'achat. Est-ce normal que le prix d'un loyer occupe 50 % des dépenses mensuelles de tout un chacun, quand ce n'est pas plus ?

En zone rurale, l'abandon des transports collectifs oblige les travailleurs à utiliser leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail. Il faut ajouter à cela la dernière mesure mal vécue par les Français, la limitation de la vitesse à 80 km/h... À l'heure actuelle, l'utilisation d'une voiture est essentielle pour se déplacer. Il faut repenser le déplacement en comprenant et en analysant les problématiques de chaque territoire...

Sur notre commune, un cahier de doléances a été mis en place à l'Espace accueil, situé derrière La Poste, au 16 rue Pasteur, pour vous donner la parole et nous permettre d'avoir votre point de vue et vos idées que nous remonterons à nos dirigeants.

Nous vivons un moment historique de révolution sociétale, politique et économique. Nous sommes à votre écoute et trouverons des solutions ensemble. Ne nous divisons pas !

Nous vous souhaitons, malgré tout, une excellente année 2019, avec de la réussite, mais aussi et surtout, de la santé pour vous et tous vos proches.

**Alain Lorand**  
et la majorité municipale

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ  
DES COMPTES RENDUS DES  
CONSEILS MUNICIPAUX SUR

[saintbrice95.fr](http://saintbrice95.fr)

## EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

### La nouvelle année

L'année 2018 s'est terminée avec la colère des gilets jaunes qui a parfois dérapé gravement, inadmissible ! Mais, il faut voir la réalité et en comprendre les raisons : 20 centimes de plus à payer sur un gazole dont l'État leur explique depuis 30 ans, incitations fiscales à l'appui, qu'il est leur avenir, constituent une brutale iniquité lorsque le carburant fait partie de leurs dépenses contraintes. C'est de cette équation impossible face à laquelle sont brutalement mis des millions de travailleurs que vient la colère dont nous sommes aujourd'hui les témoins. Comment ne pas comprendre que la nécessaire transition énergétique ne pourra se faire qu'en développant les alternatives à la voiture ? Comment ne pas voir l'erreur de fermer les petites lignes ferroviaires et les services publics de proximité, de priver des citoyens du seul moyen qui les relie encore à leur travail et à la société.

À St-Brice cette difficulté de transport est accentuée par la municipalité qui n'a pas su développer d'alternatives à la voiture comme les circulations douces et l'interconnexion des transports (cf bus mis en place par la municipalité qui démarrent à vide pendant que les gens sont encore sur le quai de la gare). Aucun transport en commun ne permet non plus aux Saint-Briciens d'accéder à la ligne 5 du tramway qui passe pourtant à proximité. Aucun transport ne relie Saint-Brice à la gare d'Ermont Eaubonne qui permet d'aller à Paris sans passer par la gare du Nord en cas de problèmes (fréquents) sur la ligne H, ou de se rendre au Groupement Hospitalier EAUBONNE-MONTMORENCY Simone Veil, et à la Clinique CLAUDE BEDRARD d'Ermont, fréquentés par la population de Saint-Brice depuis la fermeture de l'Hôpital de proximité de MONTMORENCY.

Cependant, nous espérons que cette nouvelle année 2019 soit pour tous les Saint-Briciens une année fraternelle et de bonheur. Que chacune et chacun, autour de vous, puisse trouver et partager sa part de bonheur et d'espérance.

**Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson, Maxime Yabas (Bien vivre à Saint-Brice)**

### 2019 : liberté, harmonie, énergie et envie

L'année 2018 aura été riche en événements et émotions, tant au niveau national que local.

L'Histoire tout d'abord avec la commémoration du centenaire de la tragique Guerre 1914-1918 et les 50 ans de Mai 68. Gardons à l'esprit ces événements qui ont forgé notre société d'aujourd'hui. Puis cette fin d'année placée sur fond de tensions sociales engendrées par les difficultés inhérentes à la baisse du pouvoir d'achat et du rejet des orientations prises par le gouvernement.

L'année 2019 doit être le retour à plus de sérénité et de bien-être. Au niveau de notre ville de Saint-Brice, cela passe par un sentiment de sécurité et de salubrité et par un vivre ensemble harmonieux.

Cette nouvelle année, nous la souhaitons solidaire, bienveillante et attentive envers nos familles, amis et voisins. Qu'elle soit le reflet de nos valeurs communes afin que nous puissions tous vivre dans le respect des libertés et droits de chacun. Personnes âgées, personnes handicapées, aidants, et jeunes à qui il faut redonner espoir et perspectives, les personnes en précarité de logement ou quiconque ayant un besoin spécifique, chacun doit se sentir intégré et pris en compte dans la vie communale. Et puis gardons une part de rêves et d'espoir, car il en faut aussi pour garder l'envie et l'énergie.

L'équipe Une Énergie Nouvelle pour Saint-Brice vous souhaite une très belle année 2019.

**Isabelle Burger, Cyril Delmas, Eliane Ganipeau, Jean-Luc Germain, Virginie Henneuse, Jean Mazouz, Janet Yalcin (Une Énergie Nouvelle à Saint-Brice)**